



# Chili

## TVA Taux standard

Le taux de TVA standard au Chili en **2024** est de **19%** et s'applique aux ventes, aux services et aux importations. Toute vente d'un bien ou d'un service réalisée au Chili est soumise à la TVA.

## Seuil d'immatriculation à la TVA

Il n'y a pas de seuil d'enregistrement au Chili. Toutes les entreprises exerçant des activités soumises à la TVA sont tenues de s'enregistrer et de payer la TVA au Chili.

## TVA déductible

Au Chili, la TVA est facturée par le vendeur de biens ou de services, puis collectée auprès de l'acheteur.

Ensuite, le fournisseur déclare et paie la TVA collectée au fisc. En outre, les assujettis à la TVA peuvent déduire la TVA payée sur les intrants de la TVA prélevée sur les ventes et déclarer la différence aux autorités fiscales.

Les fournitures d'exportation sont exonérées de TVA, mais il est possible de rembourser la TVA payée sur les activités d'exportation sous forme de remboursements en espèces. La taxe en amont facturée par les entreprises qui ne sont pas enregistrées comme assujetties à la TVA au Chili n'est pas sujette à remboursement.

## Procédure d'inscription

Toutes les entreprises doivent déposer un formulaire de demande de création d'entreprise et une demande de numéro d'identification fiscale (RUT). Il doit être soumis sur le site Web du Département des impôts du Chili.

## **Tenir des registres**

La période de conservation des registres au Chili doit être de six ans, à compter de la période de déclaration à laquelle les registres se réfèrent.

## **Date de dépôt des déclarations de TVA et de paiement**

Les déclarations de TVA au Chili sont soumises sur une base mensuelle/trimestrielle. Les assujettis à la TVA doivent déposer et payer les déclarations électroniques de TVA avant le 20 du mois suivant la période de déclaration. Les déclarations de TVA doivent être payées en pesos chiliens (CLP).

## **Pénalités**

En cas de retard de paiement et de dépôt de la déclaration de TVA au Chili, des pénalités de 1,5% par mois sont appliquées. Des amendes égales à 10 à 60% de l'impôt dû sont également imposées.